



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 01/02/2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 26.01.2024, s'est réuni en séance ordinaire le 01 février 2024 à 17h30, à la Mairie, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

Etaient présents : Mr Romain BONHOMME, Mr Antonio ANTUNES, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Laurent LUX, Mme Nathalie GAVEAU, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT, Mme Lola HATTAT, Mr Benjamin VERZEAUX, Mme Claire PIERROT.

Absents excusés ayant donné procuration : Mr MICHAUX a donné procuration à Mr GALLOIS, Mme MIGEON a donné procuration à Mr BONHOMME, Mme DE PREMONVILLE a donné procuration à Mr VERZEAUX, Mr HATTAT a donné procuration à Mme HATTAT.

Secrétaire de séance : Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT

DÉLIBÉRATIONS PRISES

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 4 décembre 2023.

2- RÉVISION DU REGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE

Considérant que la salle polyvalente n'est pas toujours rendue très propre lors des locations, Mr Michaux en charge des salles, propose d'ajouter une clause plus précise concernant le ménage final avec lavage des sols obligatoire avant restitution.

Le matériel de nettoyage de la salle devra être mis à disposition en conséquence.

3- DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET « VIDÉO PROTECTION »

Vu les incivilités en augmentation sur la commune de Beine-Nauroy et considérant la nécessité de protéger la commune et d'assurer la sécurité et la tranquillité du domaine public communal, le conseil municipal décide l'installation d'un système de vidéo protection.

Ce projet a fait l'objet d'études complexes réalisées par Messieurs Antunes et Lux.

L'ensemble des opérations amène un investissement prévisible de 109 000 € HT.

Le conseil municipal autorise alors la commune à faire deux demandes de subvention auprès du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance) et auprès de la DETR. Un complément sera

demandé au Grand Reims suite à l'annonce faite par le Président lors des vœux de la commune dès lors que les modalités du dispositif communautaire sera connu.

4- DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET « MODERNISATION DU TERRAIN DE SPORTS ET CRÉATION D'UN PUMPTRACK ET TERRAIN DE PADEL »

Après plusieurs mois d'échanges concernant la modernisation du terrain de foot existant et la reconstruction des vestiaires incendiés il y a plus de 10 ans, le conseil municipal approuve le projet de remise aux normes du terrain, ainsi que la création d'un ensemble multi-sports avec un padel et un pumptrack. Compte tenu de l'importance de ce projet, un phasage en plusieurs années est à envisager. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention pour un projet d'un montant prévisionnel de 800 000 € HT auprès de : l'Etat, la Région, le Département, le Grand Reims et la Fédération de Football. Le séquençage et l'opportunité de certains aménagements seront adoptés selon le résultat des appels à financement.

5- PARTICIPATION AU CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU NORD REMOIS)

Mr le Maire informe le conseil municipal que la convention triennale passée avec le CLIC arrive à expiration.

Il convient de renouveler cette convention dans les mêmes conditions et sur la base d'une subvention annuelle d'un euro par an et par habitant.

L'ensemble du conseil municipal approuve cette délibération.

POINTS DIVERS (non délibératifs)

Zone d'accélération des ENR (énergies renouvelables)

La loi d'Accélération de Production des énergies Renouvelables (APER) porte l'objectif du développement massif des énergies renouvelables (géothermie, photovoltaïques, éolien...) en France. Elle fait notamment porter la responsabilité aux communes la création de zones propices au développement de ces énergies moyennant une concertation avec la population. Une réunion publique est programmée le 5 février 2024 à 18h à la salle polyvalente en présence du service développement durable du Grand Reims.

Août 2025 : 100 ans du Circuit de Gueux

Cet événement pourrait être l'occasion de remettre à l'honneur la course automobile qui avait lieu à Beine-Nauroy. Une réunion de travail sera organisée pour lancer la démarche.

Démographie de la population Beinaise

Les 5 dernières années la commune a recensé :

- Entre 6 et 10 naissances / an
- Entre 2 et 7 mariages / an
- Entre 1 et 8 décès / an

Dates à retenir :

- 12 février : BUS France Services de 13h30 à 16h30 sur la place de la mairie
- 14 février : DON du SANG de 14h00 à 20h00 à la salle polyvalente

La Conseillère Municipale,
Jennifer MURIAS-LAMBERT



Le Maire,
Romain BONHOMME

